

**Sujet :** [INTERNET] Projet installation micro centrale hydroélectrique -St Guillaume-

**De :** > isere.verticale (par Internet) <isere.verticale@ [REDACTED]>

**Date :** 01/12/2021 à 21:11

**Pour :** <ddt-se-observations-ep-a1@isere.gouv.fr>

Bonjour,

Natifs et habitants aujourd'hui sur la commune de Sinard, mon conjoint et moi-même sommes tous deux guides de canyoning.

Le canyon dit des "Moules Marinières" sur le ruisseau de Berrièves est notre canyon de proximité depuis une quinzaine d'années.

C'est grâce à celui-ci que nous pouvons proposer, sur la saison estivale essentiellement, une activité locale. Activité grandement appréciée par nombre de touristes. Activité participant activement à l'attrait touristique de la région.

Par rapport au projet de centrale hydroélectrique, nous tenons à souligner plusieurs points:

- **le canyon est bien ouvert à la pratique libre du 1 Juin au 30 Septembre:** période pendant laquelle, nous l'espérons, la centrale ne fonctionnera pas.

Nous procédons en avant-saison au nettoyage du canyon, à la vérification des points d'ancrage, au réaménagement de celui-ci si nécessaire.

Puis les mois de Juin, Juillet et Août sont, quant à eux, dédiés à l'encadrement de la pratique du canyoning, indispensables à notre activité, dans le bilan annuel.

- **le canyon en aval de la prise d'eau:** les chutes sous le barrage représentent beaucoup d'intérêt, il nous semble important de tout faire pour les garder telles qu'elles le sont actuellement.

Il est impératif, comme mentionné dans les documents, que tout soit mis en oeuvre lors des travaux, afin de conserver intacte la physionomie actuelle du canyon.

Bien que nous émettons de gros doutes sur la faisabilité de ce point là?

- **le niveau d'eau de la prise d'eau:** il est indispensable que le niveau d'eau ne comble pas le passage sous le gros bloc juste en amont de la prise d'eau.

Si cela venait à se produire, les bois charriés en quantité par le cours d'eau, sauteraient la cascade de 17m, et ne pourraient plus s'évacuer, s'agglomérant alors en un embâcle inextricable.

Auquel cas, ce passage deviendrait un siphon, au potentiel extrêmement dangereux pour les pratiquants de canyoning.

Par ailleurs, il faut bien prendre en compte que cette zone calme avant le barrage est très exposée aux chutes de pierres et de blocs.

- **dénaturation du site:** nous craignons, évidemment, qu'un tel ouvrage porte préjudice à l'attrait

et à l'environnement de cette partie du canyon. Il paraît clair qu'un nouveau barrage mettrait un temps considérable à s'intégrer dans le paysage.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos remarques, et restons disponibles pour apporter davantage de précisions sur les points abordés, si nécessaire.

Bien cordialement.

Anne-Lise Vallier, guide de canyoning

Matthieu Le Touzé, guide de canyoning